

HELINAND DE FROIDMONT

Pour éclairer les dix-huit premiers  
livres inédits de sa chronique

Edition des titres des chapitres et des notations marginales  
d'après le ms. du Vatican, Reg. lat. 535

Certes, Hélinand de Froidmont († après 1229) n'est pas un inconnu. Ses Vers de la mort ont assuré sa gloire comme poète français :

...  
*Morz, je t'envoi a mes amis  
Ne mie comme a anemis*  
...  
*Mais tu qui giues a la chace  
De çaus o Dieus paor n'a mis  
Mout fais grant bien par ta menace  
Car ta paors purge et saace  
L'ame aussi com par un tamis (1)*  
...

Son activité de prédicateur et d'auteur monastique a été étudiée dans plusieurs articles. Mais sa chronique a été, jusqu'il n'y a guère, un peu laissée pour compte, malgré la présentation qu'en avait faite Léopold Delisle il y a tout juste un siècle (2). Les choses ont changé. D'abord A. Vernet a étudié à son séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes une liste de noms d'historiens établie par Hélinand (3) ; il a dirigé à l'Ecole des Chartes la thèse de M.P. Arnould-Cancel, sur le huitième livre de la Chronique (4). Une élève de M.-Th. d'Alverny, M.H. Malewicz, a pour sa part étudié et édité une partie du livre VI de la Chronique, qui contient un traité astrologique d'Etudes de Champagne (5). Une équipe de chercheurs de l'Université de Groningen s'intéresse à la partie qui traite de l'histoire d'Alexandre le

- 
- (1) Ed. P. Wulff et E. Walberg, *Les Vers de la Mort, par Hélinand, moine de Froidmont, publiés d'après tous les manuscrits connus*, Paris 1905 ; ici strophe IV, p. 4-5.
  - (2) La chronique d'Hélinand, moine de Froidmont, *Notices et Documents publiés pour la Société de l'Histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*, Paris 1884, p. 141-154.
  - (3) *Annuaire de l'EPHE, Sciences historiques et philologiques*, 1958-59, p. 61.
  - (4) Le huitième livre de la Chronique d'Hélinand de Froidmont, *Positions de thèses de l'Ecole des Chartes*, 1971, p. 9-14.
  - (5) *Libellus de efficacitatis artis astrologice*. *Traité astrologique d'Etudes de Champagne, XIIe s., Mediaevalia philosophica poloniarum*, XX (1974), p. 3-95.

Grand (6). A l'Atelier Vincent de Beauvais, nous avons remarqué l'importance de la Chronique d'Hélinand comme source du *Speculum historiale* et nous avons relevé certaines attitudes critiques et certaines techniques de l'auteur (7).

L'intérêt pour la Chronique semble donc grandir, et encourager d'autres études. Pour notre part, nous avons pensé qu'il serait utile de mettre à la disposition des chercheurs la "Table des matières" de la partie inédite de la Chronique d'Hélinand, soient les livres I à XVIII, allant de la création du monde à la mort d'Alexandre le Grand. Les livres suivants XIX à XLIV, sont perdus ; les cinq derniers, XLV à XLIX, sont piètrement édités dans la *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*, édition reprise dans la Patrologie latine (8) d'après un manuscrit aujourd'hui perdu.

Livres perdus, manuscrits perdus, les malheurs de la Chronique d'Hélinand ne datent pas du siècle dernier. Ils ont commencé dès le XIIIe siècle et Vincent de Beauvais lui-même, qui écrit quelques dizaines d'années après Hélinand n'a déjà plus à sa disposition qu'une partie de l'ouvrage. Le reste a, nous dit-il, été égaré par Garin de Senlis à qui Hélinand avait prêté ses cahiers (*Speculum historiale*, XXIX, 108). La personne même d'Hélinand était au début du XIVe siècle mal connue ; Jean Hautfuney qui rédige vers 1320 une table alphabétique du contenu du *Speculum historiale*, le confond avec un évêque de Laon du même nom (9) ; il note en effet, au livre XXVI, chapitre 90, quatrième alinéa du chapitre :

*Helinandus laudunensis moritur* .XXVI. XC. d.  
puis *Helinandi eiusdem flores* .XXX. CVIII. et sequentia

au livre XXX, chapitres 108 à 148, il y a bien, en effet, des extraits de la Chronique du moine de Froidmont groupés en florilège par Vincent de

- 
- (6) Recherche menée par H. Voorbij, Vakgroep Mediaevistiek, Rijksuniversiteit te Groningen. E. Smits, du même groupe de recherche, a étudié les extraits des tragédies de Sénèque donnés par Hélinand et montré l'intérêt de leur tradition textuelle, à paraître dans *Mnemosyne*, 1983, Helinand of Froidmont and the A-text of Seneca's Tragedies.
- (7) M. Paulmier-Foucart, Ecrire l'histoire au XIIIe siècle. Vincent de Beauvais et Hélinand de Froidmont, *Annales de l'Est*, 1981, p. 48-70. Cet article donne plusieurs références bibliographiques concernant l'activité d'Hélinand, en particulier sur son rôle, à l'extrême fin de sa vie, dans la fondation et l'organisation de l'Université de Toulouse.
- (8) PL 212, col. 711-1088.
- (9) Hélinand, évêque de Laon de 1052 à 1098.

Beauvais (10).

Pourtant, çà et là, dans quelques oeuvres historiques, il est fait mention de la Chronique. Aubri de Troisfontaines, moine cistercien lui aussi, contemporain de Vincent de Beauvais, l'utilise très largement. Le dominicain Bernard Gui l'a peut-être connue directement, et pas seulement par l'intermédiaire du *Speculum historiale*, selon l'observation d'A.M. Lamarrigue (11). Hélinand est cité dans le prologue de l'*Historia figuralis* de Giraud d'Auvergne mais cette citation peut, il est vrai, provenir du *Speculum historiale* où la même anecdote à propos de Virgile, est rapportée dans les mêmes termes et attribuée à Hélinand (12).

Le souvenir d'Hélinand chroniqueur n'était pas tout à fait estompé à la fin du XIVe siècle, puisque Jean de Brie, l'auteur du "Vrai règlement et gouvernement des bergers et bergères" le nomme en exemple : pas plus que les autres historiens, il n'a abordé le sujet de bergerie que Jean va traiter dans son volume : "Et les autres qui composerent au temps passé, des histoires comme Moïse qui fit le Pentateuque, Esdras le scribe, Néhémie, Solinus, Pierre le Mangeur et tous les historiographes des temps passés ; même le chétif Helynant, moine de Froidmont, qui n'avait même pas de quoi s'acheter du parchemin pour écrire ses chroniques..."(13).

Le nom d'Hélinand paraît ainsi associé aux difficultés toutes matérielles de la production historique. C'est peu pour la gloire d'un historien, mais en tout cas, la chronique d'Hélinand survit largement dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et par là dans l'historiographie jusqu'aux XVIe et XVIIe siècles.

Nous nous sommes intéressés pour le présent à la première partie de la chronique pour en donner les titres des chapitres et les notations marginales qui signalent les sources et les thèmes jugés importants par l'auteur. M.H. Malewicz a donné une description détaillée des deux manus-

---

(10) Nous avons édité la *Tabula super Speculum historiale fratris Vincentii* dans Spicae, Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais, 2 et 3 (1980-1981).

(11) Etude sur les sources de Bernard Gui, à paraître.

(12) L. Delisle, Le Chroniqueur Girard d'Auvergne ou d'Anvers, *Journal des Savants*, 1900, pp. 232-284, citation p. 235 : "Et dicit Helinandus quod cum Virgilio obiceretur cur alienos versus suo operi insereret, respondit magnarum esse virium clavam de manibus Herculis extorquere". Même citation dans le *Speculum historiale*, VII (éd. Douai VI), 62.

(13) Ouvrage composé en 1379 pour Charles V, cité ici dans l'édition en français moderne de M. Clevenot, Paris, 1979.

crits subsistant pour cette partie de la Chronique (14). Seul, le ms. conservé au Vatican dans le fonds de la Reine Christine (en provenance de la bibliothèque d'Alexandre Petau) nous importe ici. En effet, le ms. de Londres (B.L., Cotton Claudius B. IX) intitulé "*Prima pars cronicorum Helinandi monachi ordinis cisterciensis*" (f° 2 r°), écrit au XVe s., est une copie peu soignée, présentant un texte parfois lacunaire et surtout amputé des titres des chapitres et des notations marginales (15), qui font l'objet de la présente publication. Ainsi, par la force des choses, le ms. du Vatican est notre manuscrit unique.

Il a autrefois figuré dans la bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Beaupré (diocèse de Beauvais) dont il porte la marque au deuxième folio non paginé (inscription lavée, écriture XIIIe s.), "*Iste liber est de monasterio beate marie de bello prato*", et au verso du dernier folio (inscription en partie effacée) "*Iste liber pertinet ad monasterium beate marie de bello prato cysteriensis ordinis belvacensis diocesis*".

Voici le signalement de ce ms. Bibl. Vaticana, Reg. lat. 535 :

2 f<sup>os</sup> + 486 pages (pagination XVIIe s.)

420 x 325 mm, 2 col. (330 x 100 mm) de 52 lignes

senions numérotés, règle, piqures

reliure moderne en cuir

écriture XIIIe s. soignée, une seule main

Titres courants, *Incipit* et *Explicit* des livres, Titres des chapitres rubriqués.

Grandes initiales peintes bleu, noir, ocre, rouge, vert, sur six ou huit lignes, au début de chaque livre (certaines ont été découpées ; elles subsistent pour les livres I, II, III, IV, VI, VII, VIII et X).

Initiales sur deux lignes rouge, bleu, vert, noir, au début des chapitres

majuscules rouges et bleues dans le texte des chapitres

Références et notes marginales de la main du rubricateur

Le texte de chaque livre est précédé de la table de ses chapitres : *Incipiunt capitula libri...* (la table du l. I est au v° du fol. 2 non paginé) ; le texte du dernier chapitre de chaque livre est suivi de la mention : *Explicit liber...*

*Inc.* (p. 1, col. 1) *In nomine sancte et individue trinitatis. De quatuor causis mundane substantie. Capitulum primum* (en capitales rubriquées). *Mundane substantie sunt quatuor...*

---

(14) Art. cité n. 5, p. 27-34.

(15) Remarquons, sans en tirer de conclusion, que cette présentation du texte en continu est aussi celle de la dernière partie, éditée, de la chronique (livres XLV à XLIX, années 634-1204).

Des. (p. 483, col. 2) ... nec Alexandrum hoc voluisse. Explicit liber XVIII us. dominus vobiscum et cum spiritu tuo amen.

Ce manuscrit donne donc le texte des dix-huit premiers livres de la Chronique d'Hélinand dans une présentation qui est, selon toute vraisemblance, très proche de celle voulue par l'auteur. L'organisation est très voisine de celle que Vincent de Beauvais adoptera quelques décennies plus tard pour le *Speculum historiale* ; ce n'est pas la forme obligatoire d'une chronique universelle aux XIIe et XIIIe siècles : ni la Chronique de Siegbert de Gembloux, modèle du genre après celle d'Eusèbe-Jérôme, ni celles de Robert d'Auxerre et d'Aubri de Troisfontaines pour citer deux auteurs proches dans le temps et l'espace d'Hélinand et de Vincent de Beauvais, n'adoptent cette forme de livres divisés en chapitres pourvus d'un titre descriptif, avec indication soignée des sources. Chez Vincent de Beauvais ces sources sont marquées à l'intérieur du texte seulement, chez Hélinand à la fois en marge et dans le corps du texte (16). Mais l'ensemble du *Speculum historiale* est plus équilibré, les livres y ont grosso modo la même importance, les chapitres la même longueur. Chez Hélinand la taille des livres est très variable, allant de 116 chapitres (livre III) à 24 chapitres (livre XV), et plus variable encore la taille des chapitres, allant de quelques lignes à plusieurs pages.

Nous éditons donc les titres qui cernent généralement bien le contenu des chapitres, et les notes marginales qui ponctuent le texte du chapitre. Ces notes marginales sont de deux ordres : certaines indiquent la matière traitée avec plus de précision que ne l'a fait le titre, attirent l'attention sur un lieu important ; d'autres indiquent la source du passage cité. Il s'agit donc d'une ébauche d'un index-matière et d'un index-auteurs. Il

---

(16) Dans son prologue, *Libellus apologeticus*, Vincent de Beauvais donne comme une des premières motivations de son travail tel qu'il l'a mené, le fait que, par la faute des copistes, les attributions de tel texte à tel auteur sont souvent erronées : "*Ad id ipsum quoque provocavit me plurimum falsitas, vel ambiguitas quaternorum, in quibus auctoritates sanctorum adeo plerumque mendaciter a scriptoribus vel notariis intitulabantur cum scribebantur, ut que sententia cuius auctoris esset omnino nesciretur...*" *Lib. apol.*, c. 1, éd. en tête du *Speculum naturale* Douai 1624 et A.D. Von den Brincken, *Geschichtsbetrachtung bei Vincenz von Beauvais*, *Deutsches Archiv*, XXXIV (1978), p. 465 ; et au c. 3 il explique qu'il mettra le nom de l'auteur non pas dans la marge mais à l'intérieur du texte : "*ac ne facile transporentur de locis propriis nequaquam in margine sicut fit in psalterio glossato et epistolis Pauli vel in sententiis, sed inter lineas ipsas sicut fecit Gratianus in compilatione canonum, ea inserui*", *ibid.*, p. 468.

y a souvent corrélation entre la présence d'une note marginale et la présence d'une initiale majuscule rouge ou bleue dans le texte.

L'articulation du récit est donc doublement marquée, mais sans redondance excessive puisque les indications marginales et textuelles se complètent plus qu'elles ne se répètent. Prenons l'exemple du livre II, chap. 49, *De demone Socratis et demonum naturis secundum Apuleium* : Dans le texte, toute la matière du chapitre est attribuée à Apulée ; le chapitre commence par : *Apuleius autem in libro de deo socratis exponit...* et se termine par : *Hec Apuleius*.

En marge, au début du chapitre, la référence n'est pas à Apulée mais à Augustin : *Augustinus libro quo supra (id est l. VIII<sup>o</sup> de civitate dei cité au chapitre précédent)*, Augustin ayant en effet fourni à Hélinand le texte d'Apulée. Une deuxième notation marginale, annoncée par une petite majuscule rouge dans le texte indique le moment le plus important du texte, la définition : *Definitio demonum secundum Apuleium (dans le texte : Breviter autem eos diffiniens ait...)* (17).

Hélinand a donc indiqué à l'intérieur du texte le véritable auteur du passage : les mots cités sont d'Apulée dans le *De deo Socratis* ; en marge du texte il a signalé la source - relais, le *De civitate dei* d'Augustin.

Cette façon de faire, pour courante qu'elle soit, n'est pas la règle. Il arrive qu'Hélinand note en marge le nom de l'"auteur véritable" et néglige d'indiquer l'oeuvre-relais, on l'indique de très loin, et inversement. Ainsi, au livre V, la séquence des chapitres 50 à 63 sur les éclairs (*Rationes unde fiant fulmina*) indique en notes marginales les noms suivants : *Seneca libro .V<sup>o</sup>. de naturalibus questionibus, Aristotiles, Possidonius, Clidemos, Heraclitus* et une série *questio/solutio*. En fait, Hélinand n'a eu accès directement ni à Aristote...ni à Héraclite ; le passage tout entier est extrait mot à mot, mais avec des coupures et en ordre quelque peu dispersé, des livres II et III (et non V) des *Questions naturelles* de Sénèque (18) qui est ici sa seule source. Peut-on penser qu'Hélinand indique en marge

---

(17) *De civitate dei* VIII, 14, 16 ; IX, 3 ; il est légitime de supposer entre Hélinand et le texte d'Apulée non pas le seul intermédiaire du *De civitate dei* mais celui d'un florilège augustinien, ce qui expliquerait l'imprécision et même l'erreur de la référence marginale où tout le texte semble tiré du livre VIII alors qu'il s'agit en fait de trois passages assez éloignés aux livres VIII et IX.

(18) *Naturalium questionum lib. VIII*, I, 1 ; II, 54 ; la mention erronée du cinquième livre des *Questions naturelles* se trouve à la fois en marge et en toutes lettres dans le texte au chap. 50 ; là aussi Hélinand a recopié un choix de textes fait avant lui.

non pas ses *sources* mais ses *autorités* ? Il y a beaucoup de contre-exemples. Plus prudemment, il faut conclure que la notation marginale indique soit la source directe, (*Isidorus in libro etymologiarum* quand il s'agit effectivement d'un passage des *Etymologies*), soit la source-relais (Augustin pour l'opinion d'Apulée) soit la source première ou considérée comme telle (Héraclite sur les éclairs).

Cela doit être remarqué si on veut estimer un tant soit peu quantitativement les noms d'auteurs cités : la mention d'un auteur ne signifie absolument pas qu'Hélinand a eu son oeuvre à disposition ; certains auteurs sont beaucoup plus utilisés qu'il n'apparaît. Quoi qu'il en soit, cette réserve faite, on peut cependant compter. Quels sont les auteurs le plus cités dans les marges des dix-huit premiers livres de la Chronique d'Hélinand de Froidmont ?

En mettant à part les quelque 355 et 207 mentions de l'Ancien et du Nouveau Testament, on trouve dans l'ordre Augustin (256 mentions), Jérôme (162), Justin (110), Pierre le Mangeur (88), Isidore de Séville (85), Flavius Josèphe (81), la Glose (76), Orose (73), Solin (61), Valère-Maxime (57)... Eusèbe n'est cité que trente-huit fois en note marginale, et le plus souvent pour des textes autres que sa chronique alors que celle-ci sert évidemment de cadre constant à l'exposé historique : pour Hélinand manifestement, "cela va sans dire".

Cette liste d'auteurs le plus cités n'étonne guère ; outre la Bible et sa glose, et les deux maîtres à penser que sont Augustin et Jérôme, elle ne comprend que des auteurs de premier choix dans la culture médiévale : Justin, Flavius Josèphe, Orose, Valère Maxime occupent les quatre premières places dans le tableau des succès proposé par B. Guénée (19). Pierre le Mangeur, Isidore de Séville et Solin sont eux aussi des auteurs copiés et recopiés par tous.

Qu'en est-il si on compare la liste des auteurs cités dans les marges de la Chronique et la liste d'historiens (*historiografi*) qu'Hélinand avait établie dans ses notes préparatoires, aujourd'hui perdue mais éditée avant sa disparition par L. Delisle (20). Après celle donnée par Hugues de Saint-Victor qu'elle recopie pour une bonne part, cette liste est une des

---

(19) B. Guénée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, 1980, p. 250.

(20) L. Delisle, art. cité n. 2, p. 144-145.

premières traces de l'histoire de l'histoire au Moyen Age. Elle a été étudiée par A. Vernet à son séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (21). B. Guénée en a repris le commentaire cette année 1982-1983 à son séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et il apparaît bien que ces listes ont un caractère scolaire et documentaire, et qu'elles ne sont, ni pour Hugues, ni pour Hélinand des listes techniques de sources (22). Tentons cependant la comparaison. Il faut d'abord éliminer de la liste les noms des historiens qui ne sont pas concernés par la matière traitée dans les dix-huit premiers livres de la Chronique d'Hélinand ; cela fait, on retrouve cités de chaque côté, Trogue Pompée, Justin, Cornelius Nepos, Julius Africanus, Palefatus, Hérodote, Solin, Suétone, Jérôme l'Egyptien Manassès de Damas (23), Manethon, Bérosee, Dioclès, Arnobe, Tite-Live, Aulu-Gelle, Macrobe, Valère Maxime, Orose. Certains de ces noms ne sont mentionnés qu'une seule fois dans les marges ; mais on n'y retrouve pas Claudius Quadrigarius, ni Alexandre Polyhistor, ni Philostrate, ni Polybe, ces trois derniers auteurs étant connus au temps d'Hélinand par l'intermédiaire essentiel de Flavius Josèphe. Leur absence, comme les mentions uniques de quelques autres noms dans la liste des *historiografi* confirme, si besoin était, que celle-ci entend bien répertorier des noms d'historiens de métier, prédécesseurs d'Hugues de St-Victor et d'Hélinand ; c'est bien une ébauche de l'histoire des historiens et non une liste de sources connues matériellement et utilisées.

Les auteurs dont Hélinand a soigneusement collecté les textes pour en faire la chair de sa propre Chronique et qu'il a distingués en écrivant leur nom dans les marges de son manuscrit sont, pour la plupart, des auteurs antiques et patristiques. La matière dont il traite ici est en effet l'histoire sainte et l'histoire antique. Une trentaine d'auteurs médiévaux sont présents, et plusieurs de la seconde moitié du XIIe s., tout proches dans le temps du chroniqueur de Froimont. Ils sont cités une ou deux fois au hasard d'une précision de détail ou d'une digression, tels Hilperic d'Auxerre (*De compoto*), Angelome de Luxeuil, Jean Scot, Bernard Sylvestre, Bruno d'Asti, Abélard, Adélard de Bath, l'historien Guillaume

---

(21) Cf. n. 3.

(22) B. Guénée, Les premiers pas de l'histoire de l'historiographie en Occident au XIIe siècle, *Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Comptes-Rendus*, 1983, p. 136-152.

(23) Historien bicéphale qui est en fait la contraction de deux auteurs, Mnaseas et Nicolas de Damas, ce dernier cité également sous son vrai nom dans les marges de la Chronique.

de Malmesbury, saint Bernard, Pierre le Chantre... ou ils sont cités longuement à l'occasion d'un *excursus* comme Eudes de Champagne dont le traité astrologique est inséré au livre VI de la Chronique (24). La Glose et l'*Historia Scholastica* de Pierre le Mangeur apparaissent comme des sources auxquelles Hélinand fait systématiquement référence. On retrouve sans étonnement des citations de divers ouvrages d'Hugues de Saint-Victor (+ 1141), des Sentences de Pierre Lombard (+ v. 1160) (5 citations seulement), et du très célèbre *Dialogus contra Judaeos* de Pierre Alfonse (+ v. 1140).

Dans leur majorité, les auteurs médiévaux sont cités pour leurs commentaires de la Bible : Bède le Vénérable (+ 735) cité pour ses ouvrages de comput et sa chronique, mais aussi ses commentaires du texte sacré ; Alcuin (+ ap. 793) *super Genesis* ; Raban Maur (+ 856) *in Exodum* ; Angelome de Luxeuil (+ 855) *in Genesis* ; André de Saint-Victor (XIIe s.) *super Pentateuchum* ; Bruno d'Asti (+ 1123), *super Genesis* ; saint Bernard (+ 1153) cité deux fois pour son commentaire sur le Cantique des Cantiques (et une fois pour le *De consideratione*) ; Raoul de Saint-Germer qui avait écrit vers 1157 un commentaire du Lévitique dans son abbaye proche de Beauvais et de Froimont, Geoffroy d'Auxerre (+ ap. 1176) compagnon de saint Bernard cité pour sa *Vita* de Pierre de Tarentaise et pour un commentaire sur le Pentateuque, le cistercien Thomas de Perseigne (fl. 1179) sur le Cantique des Cantiques et Etienne Langton (+ 1228), l'exact contemporain d'Hélinand sur le Livre des Juges.

Les écrivains du Moyen Age sont volontiers cités pour ce qui touche à la mythologie, à la magie, à l'astrologie. Ces matières ne sont pas si fréquemment développées dans les oeuvres historiques, mais Hélinand a manifestement du goût pour elles et pour les relations délicates qu'elles ont avec la doctrine chrétienne. Il serait parmi les premiers à citer assez

---

(24) Hélinand polémique contre les interprétations d'Eudes qui expose l'influence des astres sur le monde et particulièrement sur la formation de l'embryon humain. Il se montre adversaire des astrologues (*mathematici*) qui reconnaissent aux astres une action déterminante sur les façons d'être des hommes. Il estime qu'Eudes de Champagne va trop loin dans ce sens. M. H. Malewicz a montré qu'Eudes a assimilé rapidement les nouveautés scientifiques sorties de la redécouverte de l'Antiquité et de l'acquisition de la science arabe. Elle dit en conclusion de son étude : "*Le Libellus de efficacia artis astrologice* d'Eudes et la *Disputatio contra mathematicos* d'Hélinand, non seulement reflètent les attitudes divergentes des naturalistes et des théologiens, mais nous laissent aussi prévoir le conflit imminent entre les représentants de ces deux groupes au début du XIIIe s., art. cité n. 5, p. 27 ; cf. M. Th. d'Alverny, *Astrologues et théologiens au XIIIe s., Mélanges offerts à M. D. Chenu*, Paris, 1967, p. 50.

largement (31 citations) l'oeuvre du mythographe Alberic de Londres (XIIe s.) (25), son *Poetarius*, autre nom ou autre version du *Liber Ymaginum deorum* du même auteur, qui servira de source à Boccace et à Pétrarque. Deux historiens médiévaux cités par Hélinand le sont pour des questions de cet ordre "magique" : Grégoire de Tours (+ 594) pour un *dit* exemplaire inséré dans la lettre qu'Hélinand envoya jadis au chanoine de Noyon Drogon au sujet de l'oracle de Delphes (26) et Guillaume de Malmesbury (+ 1142), cité une seule fois à propos de nécromancie (27). Le traité d'astronomie de Gerbert d'Aurillac (+ 1003) est signalé ; Jean Scot (+ av. 877) et Remi d'Auxerre (+ av. 908) sont cités pour leur commentaire des *Noëes* de Martianus Capella à propos de Cybèle et d'autres dieux et héros (28).

On remarque la présence de plusieurs membres de l'école chartraine, Bernard Sylvestre (+ ap. 1130), Guillaume de Conches (+ 1154), Jean de Salisbury (+ 1180) et un anonyme *Carnotensis* sur l'interprétation à donner des personnages de Cerbère et Proserpine. Peut-être aussi faut-il remarquer la présence de plusieurs anglo-normands parmi les sources d'Hélinand : outre Bède et Jean de Salisbury, qui sont connus partout, on trouve Guillaume de Malmesbury (+ 1142) qui sera largement utilisé dans la dernière partie de la Chronique et dont le texte passera ainsi dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais ; Hélinand connaît aussi les *questions naturelles* d'Adélarde de Bath (+ ap. 1146) et Alberic de Londres déjà cité.

Faisons une mention spéciale pour Abélard (+ 1142) dont l'élève, le grammairien Raoul avait été le maître d'Hélinand à Beauvais (29) : un

(25) Albericus est identifié avec le *Mythographus tertius* repéré par V. Mai dans un manuscrit du Vatican au siècle dernier. Son oeuvre, dont les sources principales sont Servius, Fulgence, Isidore et Rémi d'Auxerre, est marquée par l'influence chartraine. Cf. E. Rathbone, Master Alberic of London "Mythographus Vaticanus Tertius", in *Mediaeval and Renaissance Studies I* (1941) pp. 35-38 ; H. Sjöström, Magister Albericus Lundoniensis, *Mythographus Tertius Vaticanus A Twelfth Century Student of Classical Mythology*, in *Classica et Mediaevalia*, XXXIX (1968) pp. 248-264.

(26) Il s'agit d'un court extrait de la *Vita* de Grégoire, c. 24, P.L. 71, col. 126 ; Chronique VIII, 9.

(27) *Gesta regum Anglorum*, l. II, § 171, éd. W. Stubbs, p. 201-202 ; Chronique XIII, 4.

(28) Jean Scot est également cité pour sa traduction du traité pseudo-dyonisien sur la Hiérarchie céleste.

(29) Chronique, a. 1142, P.L. 212, col. 1034-1035 : *Eo tempore fuit Petrus Abaelardus magister insignis, celeberrimus in opinione scientiae, sed de fide perfide dogmatizans... Hujus etiam Petri Abaelardi discipulus fuit magister meus, qui me docuit a puero Radulfus, natione anglicus, cognomento Grammaticus, ecclesiae belvacensis, vir tam in divinis quam in saecularibus litteris eruditus.*

court extrait d'une de ses oeuvres est rapporté mais c'est pour fustiger une erreur à propos du pouvoir des démons : Pierre Abélard a tort quand il dit que les démons peuvent nous tenter par le toucher des pierres et des herbes... (30).

En réalité, l'auteur médiéval le plus cité dans les marges de la Chronique est Hélinand lui-même : après la Bible, avant Augustin, ce sont en effet les mentions *Auctor* qui sont les plus nombreuses (394). Tous ces lieux du texte où l'auteur intervient méritent une étude approfondie qui conduirait à une appréciation fine du travail critique d'Hélinand. A première vue on repère cet esprit critique très actif, polémique, agressif parfois et qui semble s'appliquer à tous les domaines abordés, chronologie, histoire, géographie, science naturelle, exégèse...

Il est facile de voir à chaque folio Hélinand relever et discuter les contradictions de date ou de durée qui apparaissent lorsqu'on confronte les sources :

- Voilà ce que dit Orose. Il faut savoir pourtant que depuis cette année jusqu'à la fondation de Rome on ne trouve pas 1070 années, mais seulement 1033... (31).
- Il est faussement écrit dans les Chroniques que la première année du principat de Joseph correspond à la trente-deuxième de son âge, c'est-à-dire la quatre-vingt-douzième année des pasteurs... Donc la quatre-vingt-dixième année des pasteurs fut la trentième année de Joseph et la cent-vingtième de Jacob... (32).
- Il faut noter que Eusèbe, l'auteur de ce livre, et Jérôme son interprète et traducteur disent ici que depuis Crecopus jusqu'à la captivité de Troie, il y eut 275 années, alors que dans le prologue de la même oeuvre l'un et l'autre disent que depuis Crecopus jusqu'à la

---

(30) *Ethica seu Scito te ipsum*, c. 4, P.L. 178, col. 647 ; chronique X, 79.

(31) *Hec Orosius, Sciendum tamen quod ab hoc anno usque ad urbem conditam non inveniuntur anni .MLXX. sed tantummodo M XXXa tres...* (VI, 63).

(32) *Male ergo ponitur in cronicis premus annus principatus Ioseph anno etatis eius .XXX° II°., id est anno pastorum .X° CII°... Ergo annus pastorum .XCus. fuit annus Ioseph .XXXus. et Iacob .Cus XXus...* (VII, 24).

susdite captivité il y a eu 329 années. Pour la vérité de l'histoire... (33).

Et cetera. Nous avons déjà trouvé ce souci chronologique d'Hélinand en étudiant sa façon de dater dans la dernière partie de sa Chronique : plus que d'autres historiens il était sensible aux difficultés techniques et aux incohérences d'une datation selon les années de règne des empereurs parce qu'elle mêlait obligatoirement années de règne des rois germaniques et années de règne des empereurs d'Occident (34).

Mais à propos de tous les sujets abordés, Hélinand est prompt à l'étonnement, prompt à la critique ; à l'exception du texte sacré, il ne paraît respecter totalement aucune autorité, Pierre le Mangeur apparaissant comme un des auteurs qu'il contredit avec le plus de jubilation : voici quelques exemples pris dans le livre V, tous placés sous la responsabilité de l'*Auctor* :

- Voilà ce que dit Justin. Et on voit dans ces mots combien manifestement est fausse l'histoire qui raconte que... (35).
- A noter ici l'erreur de la genèse apocryphe qui dit que... (36).
- Voilà ce que dit Pierre le Mangeur. Mais le livre de la Sagesse, à qui il faut accorder plus de crédit dit que... (37).
- Voilà l'opinion de certains. Mais il est étonnant qu'ils osent dire que... (38).
- Cette explication de Pierre le Mangeur est ridicule. Car il est en effet ridicule de donner tant d'argent... (39).

- 
- (33) *Et notandum Eusebium huius libri scriptorem et Ichronimum eius interpretem et translatozem in hoc loco dicere quod a Cicerope usque ad captivitatem Troie fuerunt anni .CC LXXV., cum tamen in prologo huius libri uterque dixerit a Cicerope usque ad prefatam captivitatem non fuisse nisi annos .CCC et XXIX. Pro veritate autem hystorie...* (IX, 21). Cf. Chronique d'Eusèbe, trad. Jérôme, Prologue et anno .CCCCLX. éd. R. Helm, p. 12a, 17a ; p. 41a.
- (34) M. Paulmier-Foucart et M. Schmidt-Chazan, La datation dans les chroniques universelles françaises du XIIe au XIVe siècle, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-rendus*, 1982, p. 778-819, ici p. 804-805.
- (35) *Hec Justinus. In quibus verbis diligenter notanda est manifesta falsitas hystorie ubi dicit...* (V, 6).
- (36) *Notanda est in hoc loco falsitas genesis apocryfe qui dicit...* (V, 7).
- (37) *Hec Comestor. Liber autem sapientie cui magis credendum est dicit...* (V, 19).
- (38) *Hec est opinio quorundam. Sed mirum est quomodo presumant dicere...* (V, 81).
- (39) *Sed ridicula est hec expositio (Comestoris). Ridiculum enim est dare tantam pecuniam...* (V, 82).

- Voilà ce que dit Pierre le Mangeur. Mais loin de nous la pensée que..(40).  
et contre Pierre le Mangeur encore :

- Je me demande où Comestor a bien pu lire que ce pharaon... (41).

Et tant d'autres exemples au fil des pages. Hélinand pèse les arguments de chacun, comptabilise les erreurs, cherche à les expliquer, faisant appel, quelquefois après d'autres et avant tant d'autres à "la faute du scribe" pour résoudre une difficulté :

Aucun calcul ne montre que le cinquantième jubilé a commencé à la nativité d'Abraham, mais le quarantième ; et je pense qu'il s'agit là d'une faute du scribe qui a omis la lettre X qui est placée avant L pour signifier quarante (42).

Hélinand s'étonne, condamne, rectifie, met beaucoup de lui-même dans cette Chronique où il inclut d'ailleurs certaines de ses oeuvres antérieures (43),

---

(40) *Hec Comestor. Sed absit ut credamus...* (V, 105).

(41) *Mirror autem ubi Comestor legerit quod iste pharao...* (VII, 28).

(42) *Nulla ergo patitur ratio ut quinquagesimus iubilaeus inceperit a nativitate Abrahae sed LXus, et puto vitio scriptoris X litteram que ad significandum XL preponitur L littere fuisse pretermissem...* (V, 3).

(43) Au livre VI (c. 65-66) Hélinand donne la réponse qu'il fit à Philippe, Abbé cistercien du Val Notre-Dame (au diocèse de Paris, près de Pontoise) sur une question que ce dernier lui avait posée sur le sens à donner à la vieillesse d'Isaac ; Hélinand donne le texte de la lettre de Philippe, peut-être écrite avec une pointe d'humour, mais tout entière consacrée à la science d'Hélinand, avec les effets rhétoriques habituels. L'inclusion de cette lettre, qui n'est absolument pas nécessaire à l'exposé de la question, jette peut être quelque lumière sur la personnalité d'Hélinand, avide de flatterie amicale : *De hoc senectute Ysaac memini me scripsisse epistolam quandam ad Philippum quondam abbatem de Valle, quam in hoc loco inserere placet, cum ipsa Philippi epistola cui illa respondet propter quedam dubitalia que in expositione martyris Ypoliti continentur* (fin du c. 64)... L'abbé Philippe, qui se plaint de manquer de temps pour l'étude, compare Hélinand aux savants : *Nichil te plus habuit prior Plinius aut secundus, nichil ceteri qui omne tempus perire arbitrati sunt quod studiis non daretur. Immo tu illos precedis in gratia qui...* (c. 65).

Au livre VIII, Hélinand recopie un de ses sermons pour la Visitation : *De hoc enim oraculo (Apollonis) sermonem quandam in conventu fratrum edidisse me memini. Eundem vero in hoc loco inserere mihi quidem non pigrum et presenti negotio explicando scio pernecessarium* (c. 8). Vient ensuite une lettre d'Hélinand à Drogon, chanoine de Noyon : *De hoc eodem oraculo epistolam quandam ad Drogonem noviomensem canonicum scripsisse me memini cuius partem in hoc loco inserere curavi* (fin du c. 8 et c. 9).

Au livre XI, c. 38 Hélinand donne un véritable traité : *Lex de rege constituendo*, en commentaire du Deuteronomie (XVII, 14-15) : *Non poteris alterius gentis hominem regem facere, qui non sit frater tuus*, mais il ne le présente pas comme un ouvrage séparé du reste de sa chronique ; il s'agit du développement naturel de l'histoire sainte qu'il poursuit à son rythme.

a chaque instant, il donne son avis, comme à propos de l'interprétation à donner du personnage de Proserpine : après avoir rapporté les avis d'auteurs ayant autorité, Jérôme, Lucaïn, Remi d'Auxerre, Augustin, Alberic de Londres, il consacre tout un chapitre à exposer une meilleure interprétation, la sienne : *Quid rectius significet proserpina* (VIII, 72) : Pour ma part, je pense que dans le personnage de Proserpine, il faut voir l'orgueil que le diable a mis dans le coeur de l'épouse, où cet orgueil rampe et brûle sans cesse avec le désir de sortir (44).

Voici aussi son avis sur le sein d'Abraham, ancêtre du purgatoire : commentant le passage de Pierre le Mangeur sur *Deducetis canos meos cum dolore ad inferos* (Gen. 44, 31), Hélinand écrit : Notons cependant que cette expression "le sein d'Abraham" n'existe pas dans l'Ancien Testament, mais on lit seulement dans l'Evangile que le seigneur l'a utilisé. Pour ma part, je crois qu'on dit le sein d'Abraham parce qu'Abraham a été, parmi les pères décédés avant la venue du Christ, le premier par la perfection de sa foi et de ses actions, par son obéissance et sa charité... S'il fallait dire, le sein d'Abraham parce qu'Abraham était dans ce lieu en attente jusqu'à la mort du Christ, comme le prétend Pierre le Mangeur, on pourrait aussi bien dire le sein de Noé ou d'Abel ou d'Isaac ou de Jacob qui tous attendaient là... Mais on dit Abraham parce que, non pas par l'ancienneté, mais par l'autorité et la dignité, il était le père de tous... (45).

La Chronique d'Hélinand est donc une oeuvre où l'auteur est présent de façon très visible, très lisible, beaucoup plus nous semble-t-il

- 
- (44) *Ego per Proserpinam intelligi puto superbiam quam diabolus sumpsit in uxorem que semper serpere gestit in corde eius et sursum ascendere.*
- (45) *Notandum tamen quod hic sermo sinus Abraham in toto veteri testamento nusquam legitur, sed primo in evangelio legitur eum dominus sic appellasse. Credo autem quia ideo specialiter Abrahe dictus est : eo videlicet quod Abraham inter antiquos patres ante adventum Christi defunctos privilegiatus fuit in fidei et operum perfectione, in obedientia et caritate. Unde et specialem promeruit apud deum gratiam et apud angelos familiaritatem. Si enim ideo dictus est sinus Abrahe ut vult Comestor quia Abraham ibi erat in sustentationem usque ad mortem Christi, eadem ratione posset dici et sinus Noe vel Abel, vel Ysaac, vel Iacob vel alicuius aliorum sanctorum patrum ibidem Christum expectantium. Omnes enim ibi in sustentatione erant usque ad mortem Christi sed profecto ideo dictus est sinus Abrahe, quia Abraham non etate sed auctoritate et dignitate pater erat omnium ibidem quiescentium (VII, 13).*

que dans beaucoup d'oeuvres du même genre où il faut fouiller le texte pour trouver les distorsions par rapport aux sources, les silences révélateurs, les phrases où l'historien dit véritablement : *je*.

Une dernière question reste à poser : l'oeuvre d'Hélinand est-elle seulement une oeuvre historique et rien de plus ? Elle n'a ni prologue qui nous renseigne sur les intentions de l'auteur, ni titre assuré. Les copies des textes conservés, Vincent de Beauvais lui-même, Jean de Brie la nomment *Chronique*. Certes les digressions sont nombreuses, comme on le voit facilement à la seule lecture des titres des chapitres. Elles prennent dans ces dix-huit premiers livres plus de place que le récit historique proprement dit. Hélinand ne résiste pas à la joie de dire ce qu'il sait, d'écrire ce qui l'intéresse ; peut être ne résiste-t-il pas au devoir de faire la morale. Mais son projet n'est pas encyclopédique, même si sa chronique s'ouvre par un Hexameron, récit des six jours de la création, qui sert souvent de cadre au propos encyclopédique de décrire le monde. Hélinand est d'ailleurs conscient de ses divagations et se remet lui-même dans le chemin historique par une formule que Vincent de Beauvais utilisera lui aussi quelques années plus tard : *nunc ad ordinem historie... revertatur* (fin du livre VIII).

M. PAULMIER-FOUCART